

PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR

INFORMATION AUX USAGERS

VISITES MEDICALES OBLIGATOIRES POUR UN RENOUVELLEMENT DU PERMIS DE CONDUIRE

SI vous sollicitez le renouvellement de votre permis de conduire :

Pour l'une des catégories suivantes :

- E (B) (voiture + remorque lourde)
- C (poids lourd) ou E (C) (super-lourd)
- D (Transport en commun de personnes) ou E (D) (autocar + remorque jourde)
- Taxi, ambulance, véhicules de ramassage scolaire, enseignant de la conduite automobile

Vous pouvez passer la visite médicale obligatoire, au cabinet d'un médecin agréé par le Préfet.

Il vous appartient de prendre directement rendez-vous par téléphone, <u>en précisant le motif</u>, avec le médecin que vous aurez choisi. **ATTENTION**, ce dernier ne peut être votre médecin traitant habituel.

Le montant de cet examen médical est de 33 euros. S'agissant d'un examen de prévention pour le renouvellement du permis de conduire, il n'est pas pris en charge par la Sécurité Sociale et le médecin ne peut en aucun cas, vous délivrer une feuille de maladie.

En cas d'aptitude, le certificat médical vous autorise à conduire les véhicules des catégories de permis que vous détenez déjà, pendant le délai maximal de 2 mois qui suit la date de votre examen médical, dans l'attente de l'établissement de votre nouveau permis par la Préfecture (1).

Si le médecin ne peut conclure à votre aptitude d'emblée, il peut solliciter l'avis d'un médecin spécialiste, voire demander à ce que vous soyez examiné par la commission médicale préfectorale qui statuera, eu regard de la sécurité routière, sur votre aptitude médicale à la conduite.

PIECES A PRESENTER OBLIGATOIREMENT LE JOUR DE L'EXAMEN MEDICAL :

- votre permis de conduire.

) A remettre

- 3 photos d'identité récentes, identiques, de face et sur fond clair,

) au médecin

- éventuellement, les résultats des examens médicaux récents (analyses, radios, ...) en votre possession.

En l'absence de ces documents, le médecin ne procédera pas à l'examen médical.

(1) DELIVRANCE DU NOUVEAU PERMIS :

Pour les résidents en EURE-et-LOIR :

En cas de renouvellement d'aptitude médicale, votre permis réédité sera disponible après un délai d'1 mois ouvrable suivant la date de visite, à la Préfecture ou à la Sous-Préfecture dont dépend votre domicile.

Il vous appartiendra d'aller le chercher au guichet des Permis de Conduire, muni de votre certificat médical.

En cas d'Impossibilité, vous pouvez confier au médecin lors de la visite, une enveloppe libellée à vos nom et adresse, et timbrée au tarif recommandé R1, soit 3.40 €. Le permis vous sera adressé par voie postale.

Pour les non-résidents en EURE-et-LOIR :

Vous prendrez attache de la Préfecture ou de la Sous-Préfecture dont votre commune de résidence dépend pour connaître les modalités de délivrance du permis.

Où se renseigner : Préfecture : 02.37.27.70.73 - 02.37.27.70,62

Sous-Préfectures: DREUX: 02.37.63.09.50 - CHATEAUDUN: 02.37.44.52.30 - NOGENT-LE-ROTROU: 02.37.53.58.50

145434
∷ ≝
്ര
- :::::T:
· · · ·
\sim 5
<u> </u>
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
.∵.Ш
:::=:
:::: <u>;</u>
··· 🗲
9
0
் ப
ᆖ립
<u></u>
::: <u>'</u>
LISTE AU 28 DECEMBRE 2011 RAUX AGREES POUR LES VISITES MEDICALES DES PERMIS DE CONDUIRE EN EURE-ET-LOIR.
~ ~ l
一つ情日
اري نب
ᅮᄖᆡ
ᄋᄓ
S
m m
اند∵کا
ໝ ∢∣
∑ ∪
ᄑᇽ
$oldsymbol{\sigma}$. 됩니
∐ ₩
ō
∵ ഗ
≈ 10
_:
⊒ ਲ∣
S ∷ ∷
11 - N
- (S)
<u>и</u> :Ш
7
~ ~
∵ 📆
െ
ŭ
- 33
- W
- 15
್ರ
•
- ×
\Box
< ₹
Ш
<u> </u>
<u></u>
∷≝∣
୍ର ପ
்ப்
ंग्रंग
- 5
LISTE AU 28 DECEMBRE 2011 MEDECINS LIBERAUX AGREES POUR LES VISITES MEDICALES DES PERMIS DE CONDUIRE EN EURE-ET-LOIR.
1000

			-																								
	02 37 27 50 00	02 37 88 47 25	02 37 23 12 18	02 37 83 58 70	02 37 28 61 61	2 5	02 37 36 23 97	02 37 28 30 22	02 37 21 15 79	02 37 21 34 89		02 37 45 93 42	02 37 98 61 67	02 37 45 96 77	02 37 45 88 50	0000	02 37 50 19 69	02 37 50 19 35	02 37 42 17 18	02 37 42 03 33	06 16 73 45 25	02 37 48 42 76	02 37 43 76 96		00 00	02 37 32 74 66	02 37 52 53 23
	CHAPTER	CHARTRES	EDEBNON	CHAPTER	CHARTRES	CHARTRES	I E COLIDBAY	CHARTRES	GALLAPON	CHARTRES		CHAIEAUDUN	CLOYES SUR LE LOIR	CHATEAUDUN	SAINT DENIS LES PONTS	DELLY	DREIV	\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\	DREUX	DREUX	DREUX	BREZOLLES	CHERISY			MOGENT LE DOTTO	NOGENI-LE-ROIRO
28430	28000	28000	28230	28000	28000	28000	28630	28000	28320	28000	00000	20200	28220	28220	28200	28400	20100	20100	28100	28100	28100	28270	28500		28400	28400	
4.av du Général de Gaulle	57. rue Gabriel PERI	33, rue NICOLE	1. rue de la Madeleine	21. rue St Eman	12, rue de CHATEAUDUN	21, bd CHASLES	4, rue de VOVES	4, rue Félibien	11. place du ieu de paume	1,rue St Brice	17 rue Saint Martin	20 his mis that in	35 bis, rue chartraine	4 place schweifur	103, Nationale	12/04 rue Victor Hugo	33 hd lules FERDV	76 mic MODON/AI	S, Ide MORONAR		Les Eaux Vives - Hopital	place de la Mare aux Tourelles	s forts	27 rue de Marsauceaux	64. rue St Hilaire	CHANE	
ANELLI	CHARVERIAT	COMBECAVE-VIAUD 33, rue NICOLE	DIDOUT	DOUAUD-DELAN	LALLOZ	MAILLOUX	MUSY	RIVIERE	VILARET	WIERZBA	GARIBAL	KAHAI	MADCHAND		NEVEU-1 RECUL	BLECHET	BRESSOL						ROUDIERE		NGUYEN	RICHARD	SERRY
Michel	Patrick	Geneviève	Charles	Edith	Marie-Antoinette LALLOZ	Georges	Philippe	Philippe	Michel	Patrick	Jean-Francois	Ahdelmadiid	Christian	Dogoting	POSeille 1	Eric	Jean-Francois	Jean- Pierre	Alexandre	Podino	Jacques	Marc	Camélia		Xuan Chinh	Jean-Jacques	Roger
le Docteur	le Docteur	le Docteur	le Docteur	le Docteur	le Docteur	le Docteur	le Docteur	le Docteur	le Docteur	le Docteur	le Docteur	le Docteur	le Docteur	le Doctour		le Docteur	le Docteur	le Docteur	le Docteur	le Docteur	le Docteur	ina pocieni	le Docteur		le Docteur	le Docteur	le Docteur